



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Sommaire

1. Le contexte.....	3
2. Les moyens affectés à l'animation du SAGE.....	4
3. Les objectifs	4
4. Élaboration de l'état initial	5
5. Récapitulatif des rencontres et réunions	6
6. Réunion de la Commission Locale de l'Eau.....	7
7. Bilan financier de la mission d'animation	7
ANNEXES	9

1. Le contexte

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux "Vézère-Corrèze" a été fixé par arrêté préfectoral en date du 23 juillet 2015, il concerne une superficie de 3 730 km², 210 000 habitants, une région, trois départements et 241 communes. La CLE du SAGE se compose de 42 membres.

La composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE a été fixée par arrêté préfectoral en date du 16 novembre 2016.

La CLE du SAGE "Vézère-Corrèze" a été officiellement installée lors de la séance du 16 décembre 2016, au cours de laquelle Madame Nathalie FONTALIRAN (Présidente du Syndicat Mixte du bassin versant de la Vézère en Dordogne) a été élue à la Présidence et le Conseil départemental de la Corrèze a été désigné comme structure porteuse du SAGE.

Depuis, deux arrêtés successifs de composition de la CLE ont été pris :

- en date du 28 septembre 2017 pour intégration à la CLE du Comité Régional de Canoë Kayak et de la communauté d'agglomération Tulle aggro,
- en date du 4 décembre 2018, pour la nomination de M. Bernard Crouzet, Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne (SMBVVD) comme représentant nommé dans le collège des collectivités territoriales.

Le SAGE Vézère - Corrèze est en cours d'élaboration. Le travail d'établissement de l'état des lieux démarre par la définition de l'état initial du territoire.

La mise en œuvre de la collecte et de l'analyse des données est un préalable indispensable aux futurs travaux et réflexions de la Commission Locale de l'Eau.

2. Les moyens affectés à l'animation du SAGE

En 2018, suite à une réorganisation interne des services du Conseil départemental de la Corrèze, l'équipe d'animation du Service Environnement affectée à l'élaboration du SAGE, intègre la Cellule transition écologique, rattachée à la Direction du Développement des Territoires.

Pour rappel, cette cellule est chargée notamment d'animer, coordonner et organiser la concertation avec les différents acteurs du territoire, afin d'établir un état des lieux du SAGE partagé. Parallèlement, la cellule d'animation a pour mission de développer la communication autour du SAGE Vézère-Corrèze.

Quatre agents de la Cellule transition écologique sont associés à cette mission. Ils sont appuyés par d'autres directions du Département tel que la Direction de la Modernisation et des Moyens, la Direction des Affaires Générales et des Assemblées ainsi que le service Juridique.

L'équipe se compose de :

- 1 technicien animateur pour 60% ETP,
- 1 technicienne co-animatrice pour 50% ETP,
- 1 ingénieur en appui pour 30% ETP,
- 1 secrétaire pour 30% ETP,
- Le directeur du développement des territoires pour 5% ETP.

A noter qu'en 2018, la Direction de la Modernisation et des Moyens a accompagné la cellule d'animation durant toute la procédure de passation du marché relatif à la création, collecte et gestion de la base de données du SAGE.

3. Les objectifs

L'équipe d'animation devait poursuivre en 2018 l'élaboration de l'état initial du territoire qui se traduisait par :

- la collecte et l'analyse de l'ensemble des données,
- l'organisation de rencontres régulières avec les acteurs du bassin,
- la participation aux réunions en lien avec les thématiques du SAGE,
- l'organisation de groupes de travail thématiques.

4. Élaboration de l'état initial

L'élaboration de l'état des lieux du bassin nécessite la collecte, l'analyse et la synthèse de l'ensemble des données du territoire ainsi que la réalisation d'une cartographie complète.

Ce travail nécessite, au préalable, la mise en place d'une base de données informatique géo référencée afin de traiter l'ensemble de ces données et d'en assurer la gestion et l'exploitation.

Le Département ne disposant pas des moyens spécifiques pour collecter, gérer et exploiter une base de données de type "SAGE" et d'un système d'information géographique associé, il a été décidé de passer un marché avec un prestataire externe pour réaliser cette partie. L'équipe d'animation a été en charge de l'élaboration des pièces de ce marché de prestation. La première consultation des prestataires fin 2017 s'est avérée infructueuse et a nécessité une seconde consultation en mars 2018, retardant de fait l'avancement de la démarche d'élaboration de l'état initial du SAGE.

Vous trouverez ci-dessous le détail des étapes de l'avancement de la procédure du marché :

• Rédaction du CCTP et établissement du DCE	Août - septembre 2017
• Validation en interne de la procédure de marché	Octobre 2017
• Consultation (envoi à la publication)	30 novembre 2017
• Remise des offres	20 décembre 2017
• Analyse des offres	début janvier 2018
• Déclaration sans suite de la procédure	1 ^{er} février 2018
• Validation de relance de la procédure de marché	fin février 2018
• 2 nd e consultation (date d'envoi à la publication)	26 mars 2018
• Remise des offres	23 avril 2018
• Audition candidat (phase de négociation)	8 juin 2018
• Notification du marché	23 juillet 2018

La réunion de lancement avec la société "Aquasys" s'est tenue le 31 juillet dernier, au cours de laquelle a été validé un calendrier prévisionnel des premières étapes de collecte et d'intégration des données.

Dés le mois de septembre, la base de données AquaDB a été alimentée par les données en Open data. Puis la fin d'année a été consacrée :

- à l'identification des producteurs de données locales (plus de 170 interlocuteurs),
- au lancement de l'intégration des données structurées issues du "porter de connaissance",
- à la mise en place de la procédure de collecte des données locales.

La collecte des données complémentaires locales auprès des acteurs du territoire a démarré début janvier 2019 à l'aide d'outils numériques adaptés.

Par ailleurs, la boîte mail sagevezerecorreze@correze.fr permet aux membres de la CLE et aux acteurs du territoire un contact permanent avec l'équipe d'animation du SAGE.

5. Récapitulatif des rencontres et réunions de la mission d'animation

Les rencontres avec les acteurs du territoire se sont poursuivies (Fédération de pêche de la Corrèze, SATESE de la Corrèze, Agence régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine, Conseil départemental de la Dordogne,...), ainsi que la participation de l'équipe d'animation aux réunions intéressant l'état des lieux du territoire.

22 janvier 2018	Réunion d'échanges à la Fédération départementale de la Pêche et les milieux aquatiques de la Corrèze - opérations 2018 - Tulle
8 février 2018	Participation à la réunion du comité de pilotage du PPRI du bassin de Brive
15 février 2018	Participation à la réunion EDF de présentation du bilan 2017 et des perspectives 2018 de la chaine Vézère - Monceaux la Virolle
1 mars 2018	Réunion d'échanges avec la fédération départementale de la Pêche et les milieux aquatiques de la Corrèze sur les actions portées sur le bassin du SAGE "Vézère - Corrèze"- Tulle
12 mars 2018	Réunion du comité de suivi "continuité écologique des cours d'eau, Liste 2" - Point sur l'état d'avancement - DDT 19 - Tulle
15 mars 2018	Participation à la réunion relative aux aires d'alimentation des captages prioritaires du bassin Adour Garonne - Périgueux
15 mars 2018	Réunion d'échanges avec le SATESE de la Corrèze - point sur l'assainissement collectif sur le territoire du SAGE "Vézère - Corrèze" - Tulle
21 mars 2018	Réunion du Comité de pilotage du TRI Tulle - Brive - Terrasson - Brive
26 mars 2018	Réunions d'échanges avec les services de la DDT 24 - Point sur AEP, assainissement et milieux sur le territoire du SAGE - Périgueux
26 mars 2018	Réunions d'échanges avec les services du Département 24 - Point sur AEP, assainissement et milieux sur le territoire du SAGE - Périgueux
6 avril 2018	Réunion d'échanges avec l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine - Point sur les données disponibles - Tulle
26 avril 2018	Participation à la réunion du Comité de pilotage pour la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Dordogne - Périgueux
3 mai 2018	Participation à la réunion du Comité de pilotage GEMAPI à la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources - Diagnostic Plan Pluriannuel de Gestion - Treignac
17 mai 2018	Participation à la réunion du groupe PDOM (pression domestique) pour le territoire de la Dordogne à l'Agence de l'eau Adour-Garonne - Brive
04 juin 2018	Participation à la réunion du groupe PDOM (pression domestique) pour le territoire de la Corrèze à l'Agence de l'eau Adour-Garonne - Brive
08 juin 2018	Audition des candidats dans le cadre du marché "base de données" du SAGE
16 juillet 2018	Réunion d'échanges avec la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources - méthodologie de définition des enjeux du territoire - Tulle
19 juillet 2018	Réunion de lancement du marché avec le prestataire "Aquasys" pour la base de données du SAGE Vézère - Corrèze

18 juillet 2018	Participation à la réunion de formation sur les masses d'eaux souterraines du bassin Adour Garonne - Brive
24-25 septembre 2018	Participation au séminaire national des SAGE 2018 - Orléans
15 novembre 2018	Réunion d'échanges avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze sur les actions portées sur le bassin du SAGE "Vézère - Corrèze" - Tulle
15 novembre 2018	Participation à la réunion de présentation de la définition de l'état des lieux du SDAGE Adour-Garonne 2022-2027- Tulle
28 novembre 2018	Participation à la réunion de présentation du bilan baignade de l'Agence Régionale de Santé de la Corrèze - Tulle
30 novembre 2018	Participation à la réunion du comité de pilotage du PPRI du bassin de Brive
11 décembre 2018	Participation à la réunion du comité de pilotage du Domaine Public Fluvial - Périgueux
12 décembre 2018	Participation à la réunion du comité de pilotage EPIDOR groupe migrateur - Castelnaud la chapelle

6. Réunion de la Commission Locale de l'Eau

Conformément à la Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015, la compétence GEMAPI des communes a été transférée aux EPCI-fp du territoire au 1^{er} janvier 2018.

Ne disposant ni d'un mandat de conseiller communautaire, ni d'un mandat de conseiller municipal, Madame Nathalie FONTALIRAN (Présidente du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne - SMBVD et Présidente de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vézère - Corrèze) a donc perdu son mandat de Présidente de ce syndicat et de facto, celui de Présidente de la CLE.

Lors de sa séance du 24 août 2018, le comité syndical du SMBVD a élu monsieur Bernard CROUZET au poste de Président et un nouvel arrêté préfectoral portant modification de la composition de la CLE du SAGE Vézère - Corrèze a été pris en date du 4 décembre 2018.

Au vu du déroulement de ces procédures, la structure porteuse n'a pas été en mesure d'organiser une réunion électorale de la CLE en 2018.

7. Bilan financier de la mission d'animation

- Cf. Tableau bilan financier en Annexes

ANNEXES